

Projet déplaçonnement : au bout des limites

La valse du projet : 1 pas en avant 2 pas en arrière

Tout d'abord lancé en 2016, les personnels s'étaient déjà beaucoup investis dans le projet de déplaçonnement de la FIR Reims. Malgré de nombreuses réunions, cette première mouture du projet n'avait pas abouti.

Compte tenu du glissement du calendrier de mise en service de *4-Flight*, de l'augmentation du trafic et de la baisse des effectifs, le projet a été relancé à la demande de la DO. Les personnels de Strasbourg, à commencer par les contrôleurs, sont retournés autour de la table des « négociations » afin de trouver une solution viable au projet et redonner une dynamique positive au centre. Forts des erreurs du passé et conscients qu'un projet de cette envergure nécessite de faire des compromis, les membres du GT CA ont réussi à s'accorder sur un schéma tactique et une découpe d'espace. Et des concessions Strasbourg en a fait beaucoup :

- ☞ Re-routage de plus de 60% des trafics dont il a la gestion
- ☞ Abaissement des profils de vol
- ☞ Création d'une box pour permettre à Bâle de mieux gérer ses arrivées du Nord

Les contrôleurs de Strasbourg ont déjà consenti à beaucoup de concessions pour que le projet puisse aboutir.

Travaillez bonnes gens...

Le calendrier étant très serré (la mise en œuvre de *4-Flight* impliquant une reprise à l'automne 2020), un go/no go technique devait être donné au début de l'été. Cette décision a été reportée au CT DO à venir en raison de données manquantes ou insatisfaisantes. L'étude devant néanmoins se poursuivre, les membres du GT CA ont été chargés de faire une étude des besoins RH pour leur centre respectif avant la fin du mois d'août.

Le GT a travaillé pendant l'été et produit un document chiffré et argumenté sur les besoins du centre, tant au moment de la reprise, qu'à différentes étapes après la mise en œuvre du déplaçonnement, jusqu'à atteindre le besoin opérationnel nominal défini.

Le SNCTA tient à féliciter les membres strasbourgeois du GT CA pour leur professionnalisme, leur implication, la clarté et l'honnêteté du document produit.

CT DO : le compte n'y est pas !

Le CT DO, initialement prévu le 24 septembre, se tiendra le 7 octobre. Les documents préparatoires sont loin de donner entièrement satisfaction. La bonne nouvelle est **l'arrivée de sorties ENAC à Strasbourg et Bâle début 2020**, sous réserve que le projet soit validé : seules des affectations de ressources sûres sont garantes d'une inversion de la courbe des effectifs ! Le plan d'affectation évoqué devra permettre d'arriver à l'effectif opérationnel cible d'ici 2025 en intégrant des ressources sûres.

En revanche, le tableau d'armement et donc le BO associé à ce projet est très insatisfaisant. Au travail rigoureux des membres du GT, la DO oppose un tableau d'armement donnant pour la reprise un **BO de 54 PC** sans aucune donnée statistique pour appuyer ce chiffre. Pire encore, alors même que le SNCTA plaide pour la prise en compte des statistiques d'ouverture des positions de 2018 dans le schéma d'ouverture des positions existantes, la DO se base encore et toujours sur les statistiques de 2016. Elle va même jusqu'à supprimer certaines ouvertures, pourtant reconnues, d'après la méthode qu'elle a elle-même fixée et déroge également aux critères qu'elle a elle-même définis (armement de la coord vigie dès que la salle IFR est ouverte) !

Par ailleurs, nous rappelons encore une fois que la mise en place de grands écrans en Vigie est un pré-requis à la reprise, surtout avec un effectif réduit qui, souvent, ne permettra pas l'ouverture de la salle IFR.

Le SNCTA ne validera pas ce projet avec schéma d'armement donnant 54 PC. Nous sommes ouverts à la discussion mais la DO doit rapidement revoir sa copie et proposer un effectif revu à la hausse comme le préconisent les grilles d'armement fournies par le GT CA de Strasbourg.